



PROGRAMME PRESELLOIS EVENEMENTIEL ET FESTIF Automne - hiver 2024/25

NOVEMBRE



Lundi 11 novembre à 11h Commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre autour du Monument / Marseillaise entonnée par les élèves de nos écoles

Les 09 - 10-11- novembre Exposition des Artistes présellois à la Salle des Fêtes de 15 h à 18h



Inscriptions **ALSH décembre 2024 sur le portail famille :**

- Samedi 09 Novembre à 9h, enfants présellois
- Dimanche 10 Novembre à 9h, enfants extérieurs scolarisés à Préseau
- Lundi 11 Novembre à 9h, enfants extérieurs de Préseau

Samedi 23 novembre Concert de Sainte Cécile par l'Harmonie et l'école de musique municipale à la Salle des Fêtes à 18h30

Dimanche 24 novembre préparation passages de ceintures Hakko Ryu de 9h-11h au Dojo de la salle des sports

Les 25 et 26 novembre 2ème campagne 2024 de dératisation

Mercredi 27 novembre Repas du club rencontre et amitiés

Samedi 16 novembre - Samedi 30 novembre Inscriptions en mairie au Colis de Noël des enfants scolarisés en extérieur et nés à partir du 1^{er} janvier 2012



Les 29 et 30 novembre Téléthon de l'Etoile Sportive à la salle des sports

DECEMBRE

Dimanche 1er décembre Stage Hakko Ryu de 8h à 12h à la salle des sports

Du 2 au 16 décembre Inscriptions au Concours des Maisons illuminées (en mairie ou via formulaire de contact du site de la commune www.preseau.fr)



Vendredi 6 décembre Saint Nicolas et son âne dans nos écoles / friandises de l'APE

Samedi 7 décembre Distribution du colis aux Aînés à la salle de la Verrière à partir de 10h



Samedi 7 décembre à partir de 11h à la salle des Fêtes tournoi de Belotte organisé par le Lions Club La Rhônelle au profit de l'Association Baby Thiago (restauration sur place)

Jeu **di 12 décembre** Atelier bûches de Noël à la Salle des Fêtes à 13h30 et 17h00 2 X 8 places (sur inscriptions en Mairie)

Jeu **di 12 décembre** Noël de l'Hakko Ryu à la salle des sports

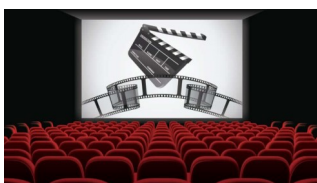
Du 13 au 15 décembre 4^{ème} Marché de Noël dans le centre bourg (patinoire, balade en attelage, manège enfantin, *cheesebox*, petite restauration, tombola du Père Noël, exposants variés...)



Samedi 14 décembre en Mairie 8h30-12h00 distribution des colis de Noël enfants extérieurs

Les 14 et 15 Tournoi de l'Etoile à la salle des sports

Mardi 17 décembre Marché de Noël de l'APE et chants des enfants



Vendredi 20 décembre sortie au cinéma pour les écoles Jules Verne et Sainte Thérèse

Mardi 31 décembre repas de la Saint Sylvestre organisé par l'association de danse de salon Charivari



JANVIER

Du 6 au 31 janvier Collecte des sapins de Noël place Joliot Curie



Vendredi 10 janvier 18h15 Vœux de la municipalité à la salle des Fêtes

Les 11 et 12 janvier Tournoi Etoile à la salle des sports

Dimanche 26 janvier Préparation passages de ceintures Hakko Ryu de 9h-11h au Dojo de la salle des sports



Les Activités de la Bibliothèque

Jeudi 31 octobre : Halloween ESCAPE GAME dans le Village

Mercredi 6 novembre : 15h30 17h00 water art paper lanterns

Mercredi 13 novembre : 9h30 11h00 Eveil musical avec Sylvain Kaalau

Mercredi 20 novembre : 14h00 17h00 Magic bus

Mercredi 27 novembre : 14h00 17h00 création d'un théâtre de marionnettes

Mercredi 04 décembre : Fabrication d'une boule de neige
15h30-17h00

Mercredi 18 décembre : Salle de l'étrier 18h00 Projection d'un film de Noël et pot de l'amitié



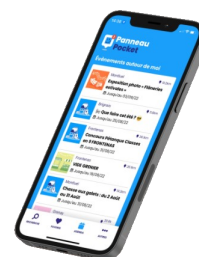
Pour vous informer...

Vous connaissez déjà le site Internet du Village (www.preseau.fr), la page FB de la Commune (www.facebook.com/Preseaumairie) et celle du Maire (www.facebook.com/sandrine.francoislagny), les bulletins d'informations et les programmes « évènementiels et festifs ». Un outil dématérialisé de plus vient renforcer votre information : **PanneauPocket** (application gratuite à télécharger).

Découvrez maintenant

L'application mobile d'informations et d'alertes pour recevoir en temps réel les notifications des actualités et de l'agenda de la commune :

c'est l'information qui va vers l'habitant !



Des Informations et des Rappels

Quelques brèves municipales :

- La réfection de la Salle des Fêtes est achevée. Un Chantier de 700 000 euros en partie couvert par les subventions du Département et de l'Agglo.
- La conduite de gaz du centre bourg, desservant notamment le groupe scolaire Jules Verne, a été remplacée pendant les vacances d'été. Un chantier de 50 000 euros nécessaire pour la sécurité.
- Les destructions du centre bourg votées au budget 2024 sont à l'étude.
- L'appel d'offre pour le passage en LED de l'éclairage public a été lancé cet été.
- L'église : Au printemps 2024, la municipalité a été dans l'obligation de fermer l'église sainte Algedonde en raison de chutes de plâtre dans la nef centrale de l'église. Un diagnostic général de l'état de l'église est nécessaire. Il permettra de définir les travaux à entreprendre. Une mission de surveillance a été mandatée afin de vérifier si les murs ou les voûtes de l'église sont soumis à des affaissements ou mouvements de terrain. Un filet pare-gravats dans la nef et dans le transept de l'église sera installé fin 2024 début 2025 afin de rouvrir l'église au public et donc aux célébrations liturgiques. Ces actions sont élaborées en coordination avec les représentants de la paroisse Saint Eloi de la Rhônelle. **Un chantier nécessaire et de longue haleine...**



Elagage des arbres

Les propriétaires et locataires doivent assurer l'entretien de leur jardin. Vous avez l'obligation d'élaguer chaque arbre qui dépasse sur la propriété d'autrui. Votre arbre est proche d'une ligne à haute tension ou de tout autre équipement électrique ? Il est de votre responsabilité d'intervenir dans les situations où :

- votre arbre se situe sur votre propriété et empiète sur le domaine public où est placée la ligne électrique ;
- vous avez planté un arbre après l'installation de la ligne électrique.



Propreté des trottoirs

Il en va de la responsabilité des maîtres de préserver l'hygiène urbaine en ramassant les déjections de leurs animaux domestiques.



Tranquillité sonore

A Préseau, les plages horaires pour l'utilisation des matériels bruyants sont les suivantes : les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00.



Bacs à déchets

Les habitants sont invités à sortir leurs bacs à déchets la veille des jours de collecte et à les rentrer une fois le ramassage effectué. Mais la solidarité doit jouer notamment envers les habitants dont l'âge avancé ne permet pas de manipuler ces poubelles souvent lourdes et volumineuses.

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique